



Commission Territoriale d'organisation et d'arbitrage

Compte rendu de réunion N°04 du Lundi 07 Octobre 2024

Personnes présentes :

Grisel Jeremy, Borelli Johan

Assistent :

Rutily Léa, Casili Marie-Luce

1. Saisies des conclusions de match :

À compter du 14 Octobre, la CTOA sera intransigeante sur les saisies des conclusions de match en retard.

1. Courriers reçus :

- Courrier reçu de l'ASPV concernant une demande de sous-classement pour COSTAS Oriane (née en 2011) pour jouer en -13ans → [Transmis à l'ETT et au Bureau Directeur](#)
- Courrier reçu du CSHB concernant deux demandes par mail de sous-classement pour deux joueuses (née en 2011) pour jouer en -13ans → [Transmis à l'ETT et au Bureau Directeur](#)
- Courrier reçu du CSHB concernant une demande de formation OTM → [la CTOA fixera une date dans le secteur 2B](#)

2. Anomalies :

DATE	RENCONTRE	CATEGORIE	ANOMALIE	DECISION CTOA
05-10-2024	HBC/HJIR – JSB/STAV	PNM	Non-respect délai de transmission FDME	La CTOA inflige une pénalité financière au club HBC/HJIR

LIGUE CORSE DE HANDBALL

05-10-2024	GFCA – JSB/STAV	-15ans M	Pas de secrétaire sur FDME	La CTOA inflige une pénalité financière au club JSB/STAV
------------	-----------------	----------	----------------------------	--

3. Stage U16 F :

Le stage U16F qui devait se dérouler le week-end du 12/13 Octobre est reporté au 30 Novembre/1^{er} Décembre.

4. Sous classement Filles U13 Mixtes :

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire de faire une demande officielle de sous-classement par mail à la CTOA pour toutes les filles trop âgées pour jouer en U13 Mixtes pour les clubs qui n'ont pas d'équipes en U16F.

5. Règlement U11 Mixtes et U13 Mixtes :

Les règlements sont disponibles sur le site internet de la Ligue.

Vous trouverez les liens directs juste ici :

- [Règlement U11 Mixtes](#)
- [Règlement U13 Mixtes](#)

6. Rappel règlement :

- A) Tout club souhaitant organiser un évènement (match, tournoi) à obligation de remplir le document et de le renvoyer à la CTOA minimum 7 jours avant la date de celui-ci. Suite à l'AG 2023, les droits annuels sont inclus dans les frais d'engagement pour tout évènement organisé.
- B) Lors des tournois –11ans et –13ans, en application du règlement de la CTOA, je vous rappelle qu'il est indispensable que les JAJ soient suivis par les animateurs EA et / ou Accompagnateurs EA afin que les sanctions disciplinaires puissent être recevables pour transmission à la commission de discipline.
- C) Lors de tirage au sort sur les catégories jeunes (-15/-16F/-18) le match est arbitré en binôme.
- D) Tous les tournois ou matchs amicaux dans toutes les catégories compétitives ou non (U9 à Seniors), doivent être déclaré auprès de la Ligue via gest'hand en créant un évènement.

Néanmoins, l'ensemble des demandes devront également faire l'objet d'un mail, depuis la boîte standardisée du club, vers celles de la CTOA ligue Corse :

Compétition : 5500000.coc@ffhandball.net

Arbitrage : 5500000.cta@ffhandball.net

LIGUE CORSE DE HANDBALL